

**Atelier « Clinique de la violence » du 10 mars 2020**

Présentes :Kessie Lucianaz, Sandrine Gahéry, Maryannick Mazin

La situation clinique présentée met en difficulté la thérapeute qui la dépose auprès du groupe.  Il s'agit d'une jeune femme de 27 ans  dont la mère est décédée lorsqu'elle avait 5 ans. Elle a présenté des signes anorexiques, actuellement elle a une dépendance alcoolique et a déjà fait une tentative de suicide.

Son père semble cumuler les rapports amoureux avec des femmes de l’âge de sa fille. Il aurait épousé la mère de la patiente car elle était enceinte.  Le père vivait à cette époque avec plusieurs femmes à la fois.

Dans la relation thérapeutique,  elle présente des problématiques de dépendance et d'attachement,  s'excuse d’exister.

Face une telle détresse, le thérapeute se sent démunie. La patiente semble s'attacher à son désespoir qui remplace un vide insupportable.

Nous réfléchissons ensemble à la possibilité de donner à cette patiente un rôle d’aide dans la relation à l'autre, seule position qui paraît fonctionner dans le cadre de son activité professionnelle (CPE). Elle refuse même de s'attacher à un animal.

Elle fait preuve d'impulsivité de violence envers elle-même. La thérapeute la sent un grand danger pour sa patiente, une tentative de suicide planante qui l’inquiète. Elle a également la sensation de ne rien pouvoir toucher à l'équilibre précaire de la patiente. Actuellement, la seule chose qui semble possible c'est parler de son travail en attendant qu'elle gagne en confiance dans la relation avec le thérapeute. La thérapeute ressent nettement l’ambivalence de la relation proposée par la patiente : « ne m'aidez pas, mais ne m'abandonnez pas ».

Une autre situation clinique rapportée concerne une jeune femme d'environ 25 ans dont la grande sœur légèrement handicapée l’a agressé sexuellement étant petite. Dans l’histoire familiale, cette sœur a été condamnée avec son conjoint pour torture et agression sur leur fils après un procès en assises. Elle avait un temps espérer de ce procès une forme de réparation de sa propre agression. Malheureusement, ce procès n'a pas permis cette réparation de la position parentale. En effet, le seul discours maternel consiste à prendre soin de cette grande sœur qui est handicapée et donc non responsable regard de la mère ; niant ainsi la position de la patiente elle-même victime de sa sœur. Malgré une relation à la mère niant sa place de sujet, cette patiente a énormément de difficulté à s’éloigner de sa mère dont elle reste dépendante tout en souffrant de sa relation avec elle

Au regard de cette situation, la thérapeute nous fait part de son sentiment de mur infranchissable pour accompagner cette patiente, même si le temps d’accompagnement thérapeutique a quand même permis quelques évolutions de positionnement de la patiente.

Le prochain atelier devrait avoir lieu le 21 avril 2020 (sous réserve de la pandémie de Covid-19)

Pour l’atelier, Maryannick Mazin